



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

**DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 16 avril 2014**

--- o0o ---

L'an deux mille quatorze, le seize avril, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), LAMOTHE (a procuration pour M. DUCASSE), Mme DEGOS, M. DUBOS, Mme COURROS, M. MARSAN, Mmes BRUGAT, COUFFIGNAL, M. BRUEY, Mme ULMANN, M. GAILLARDET, Mme CHAPUIS, MM. DUBUN, GOSSELIN, LAFOURCADE, Mme GARRIDO, MM. DUPLA (a procuration pour Mme THIEBLIN), TAUZIA, Mmes DAUGREILH, DARGELOSSE.

Etaient excusés : M. DUCASSE (a donné procuration à M. LAMOTHE), Mmes DUBOIS-MAURY (a donné procuration à M. BROQUÈRES), THIEBLIN (a donné procuration à M. DUPLA).

Un scrutin a eu lieu, Mme COUFFIGNAL Laurine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance C
Délibération n°4 BIS**

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Budget principal Ville – AFFECTATION DES RESULTATS 2013

Sur avis favorable du bureau des adjoints, il est proposé à partir des résultats constatés fin 2013, d'affecter pour 2014 au budget principal de la Commune :

- au compte 1068, pour le besoin sur investissement : 457 353,58 €
- au compte 1068 pour les restes à réaliser : 200 918,76 €
- au fonctionnement du budget 2014, chapitre 002 un montant de 549 116,51 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

OUI l'exposé du rapporteur,

A l'unanimité,

DONNE un avis favorable à l'affectation des résultats 2013 du budget principal de la Commune.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,


Jean-François BROQUÈRES